

L'urbanisme paysager : une pédagogie de projet territorial

Thèse de doctorat en Urbanisme et Aménagement de l'Espace de l'Université Bordeaux Montaigne en cotutelle avec l'Università degli Studi di Firenze, soutenue par Emmanuelle Bonneau le 5 décembre 2016

Le prix de thèse de la Fondation Terre Solidaire encourage des docteurs ayant réalisé leur thèse en partenariat ou à destination des acteurs sociaux. Il cherche à valoriser les travaux traitant des enjeux de transition écologique et poursuivant des objectifs de justice sociale et environnementale.

Soutenue en 2016 sous la direction d'Agnès Berland-Berthon (Université Bordeaux Montaigne) et de Daniela Poli (Université de Florence), ma thèse est nourrie par une pratique professionnelle d'urbaniste et de paysagiste, sa construction méthodologique s'appuyant sur une recherche-action menée en partenariat avec des institutions compétentes en urbanisme et en aménagement et associant l'enseignement.

Intitulée « *L'urbanisme paysager : une pédagogie de projet territorial* », elle interroge les conditions du renouvellement des pratiques de l'urbanisme et de l'aménagement par l'approche territorialiste italienne dans un contexte où ces pratiques, organisant le développement urbain et la répartition spatiale des activités humaines au niveau communal et intercommunal, sont fortement remises en question. En effet, concourant à la consommation des sols nourriciers et à la destruction des milieux naturels, elles ne parviennent pas pour autant à satisfaire leurs objectifs qualitatifs de création de logements (qualité du cadre de vie, proximité à l'emploi, aux services, aux commerces, à une alimentation de qualité...). Cette situation apparaît aujourd'hui comme problématique au regard des objectifs contemporains de transition écologique et solidaire et de cohésion territoriale.

Depuis la fin des années 1990, les savoir-faire des paysagistes sont identifiés comme pertinents pour intégrer une dimension environnementale, jusque là dissociée des pratiques de l'urbanisme, et y associer les habitants à travers la connaissance de leur cadre de vie. Cependant, l'analyse de la pratique professionnelle des paysagistes impliqués en urbanisme témoigne de ses limites à appréhender la dimension environnementale en des termes non plus seulement esthétisant et de cadre de vie mais d'écologie et d'économie locale en impliquant les élus comme la société civile tel que le sollicitent désormais les politiques publiques.

En Italie, l'école territorialiste développe une approche de l'urbanisme qui propose de réactiver les rapports de solidarité entre ville et campagne (complémentarité de fonctions et de services, circuits courts, proximité par l'offre de transport) et de favoriser la participation des habitants à l'aménagement urbain et des territoires. Promue par l'architecte et urbaniste Alberto Magnaghi, elle s'est construite depuis plus de trente ans à travers des expériences impliquant universités, institutions et associations telles que l'élaboration des Plans de paysage des Pouilles et de la Toscane (2015) et du projet de parc agricole de Prato qui a abouti en 2014 à la création d'une filière courte de production de pain.

En France, ces exemples ont inspiré les partenaires du contrat de recherche BIOREGION financé par la Région Aquitaine et dans lequel s'inscrivait la réalisation de mon doctorat. Le Sysdau, syndicat mixte porteur du Schéma de Cohérence Territoriale de Bordeaux dirigé par l'architecte et urbaniste Sylvia Labèque, amplifie ainsi depuis 2014 la portée des expérimentations et des résultats du contrat de recherche en accompagnant les territoires ruraux voisins de la métropole, dans leurs projets urbains et agro-environnementaux. La thèse éclaire le démarrage de cette démarche initiée avec le Sysdau en articulant étroitement action, recherche et enseignement à l'appui de l'approche territorialiste italienne.

Quatre ans après la soutenance de notre thèse, les causes supposées et les effets réels de la pandémie de Covid-19 confirment l'actualité de cette approche en mettant en cause le rapport des sociétés humaines à la nature et la vulnérabilité du modèle métropolitain. Elle apparaît dès lors en phase avec les enjeux de transition écologique et de justice sociale et environnementale en ce qu'elle propose d'accompagner la conception écologique des villes et des campagnes en incluant des acteurs et des espaces longtemps relégués par les démarches d'urbanisme. Pour relever ces enjeux, l'école territorialiste a développé des concepts pour renouveler la pensée de l'urbanisme (biorégion urbaine, patrimoine territorial, récit de coévolution...) mais elle a surtout expérimenté par l'action des outils permettant l'inclusion effective des

élus, des techniciens, des populations (les jeunes, les anciens, les immigrés en particulier), et des acteurs socio-économiques locaux à l'élaboration d'un projet urbain et agro-environnemental commun. Parmi ces outils, la réalisation de « cartes de communauté » permet d'enregistrer et de témoigner des qualités des paysages vécus et des besoins des habitants dans les documents d'urbanisme. La réalisation de ces cartes procède par un travail collaboratif en atelier et par des visites de terrain, accompagnés par un facilitateur qui met en forme l'expertise des habitants en déployant des savoir-faire artistique. A travers la médiation de l'art, l'approche territorialiste introduit une participation effective des populations à l'élaboration de documents qui en Italie comme en France, se caractérisent aujourd'hui par leur dimension technique en tendant à effacer le politique dans ses deux niveaux d'expression : élu et représentatif et citoyen et participatif.



Carte de communauté de Neviano, Conception graphique : Aldo Summa, Plan de paysage de la Région des Pouilles, 2015
<https://pugliacon.regione.puglia.it/>

Depuis la soutenance de ma thèse en 2016, des institutions compétentes en urbanisme et aménagement (Parcs Naturels Régionaux, Métropoles et Agglomérations...) et des structures de formation professionnelle (Instituts d'urbanisme, Ecoles d'Architecture et de paysage...) témoignent régulièrement de leur intérêt pour communiquer à un public d'élus, de techniciens, d'étudiants et citoyen, les résultats de cette recherche et les apports potentiels de l'approche territorialiste italienne à l'action publique en France.

Recrutée en septembre 2017 en tant que Maître de conférences en Urbanisme et Aménagement à l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme (IATU) de l'Université Bordeaux Montaigne, mes travaux de doctorat ont trouvé un prolongement direct dans mes activités universitaires par l'enseignement et la responsabilité d'un Master double-diplôme avec l'Université de Florence et du Master 2 UPEPT (Urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projets de territoire). Dans ce cadre pédagogique, l'approche territorialiste a contribué d'une part, à intégrer la participation habitante à nos enseignements pratiques de projet d'urbanisme et d'autre part, à envisager dans la formation UPEPT, l'environnement en des termes pluriels : d'écologie, de cadre de vie et à travers des activités agro-forestières participant à l'alimentation de proximité des villes.

Du point de vue scientifique, ces trois dernières années m'ont permis de développer un projet d'ouvrage avec Alberto Magnaghi, le chef de file de l'école territorialiste italienne. Cet ouvrage dont nous cherchons actuellement à faire aboutir la publication, a pour vocation de valoriser des traductions inédites initiées dans le cadre de notre doctorat. Il propose d'éclairer les liens étroits entre recherche, action et formation qui caractérisent la construction de l'approche territorialiste italienne au service d'une transformation écologique, solidaire et citoyenne des villes et des territoires.